

# En avant les jeunes !

## Le bénévolat chez les jeunes

### Préambule

Au niveau national, régional et local les mouvements et organisations de jeunes aussi bien que les jeunes eux-mêmes vivent maintes difficultés au niveau de l'engagement bénévole. Ainsi, les organisations constatent un recul au niveau de leurs adhérents. Les jeunes sont confrontés, de leur côté, à de multiples obstacles quant à leur participation active dans le mouvement associatif. Ceci est doublement vrai pour nos concitoyens étrangers et les personnes ou jeunes handicapés.

Au niveau européen, la Commission européenne travaille la question du « Volontariat des Jeunes » qui constitue un des 4 thèmes retenus dans le cadre du processus du « Livre blanc ». Plusieurs résolutions ont été adoptées par le Conseil des Ministres et durant la Présidence luxembourgeoise, un « Événement Jeunesse » a eu lieu du 23 au 26 avril 2005 au Luxembourg. Une centaine de jeunes venant de toute l'Europe y ont discuté le thème « Bénévolat des Jeunes ». À la fin de l'exercice la « Déclaration du Luxembourg » a été remise au Commissaire européen Jan Figel et à la Ministre de la Famille et de l'Intégration, Mme Marie-Josée Jacobs.

2005 est une année importante pour l'avenir de la Jeunesse en Europe. Le bénévolat est un des piliers principaux des politiques de la jeunesse et des centaines de milliers de jeunes en Europe sont concernés. Notons que les deuxièmes lignes directrices pour la politique de la jeunesse au Luxembourg (publiées en 2004) déclarent comme un champ d'action prioritaire le soutien et la reconnaissance du bénévolat et que des propositions de mesures d'exécution ont été élaborées dans le domaine du bénévolat.

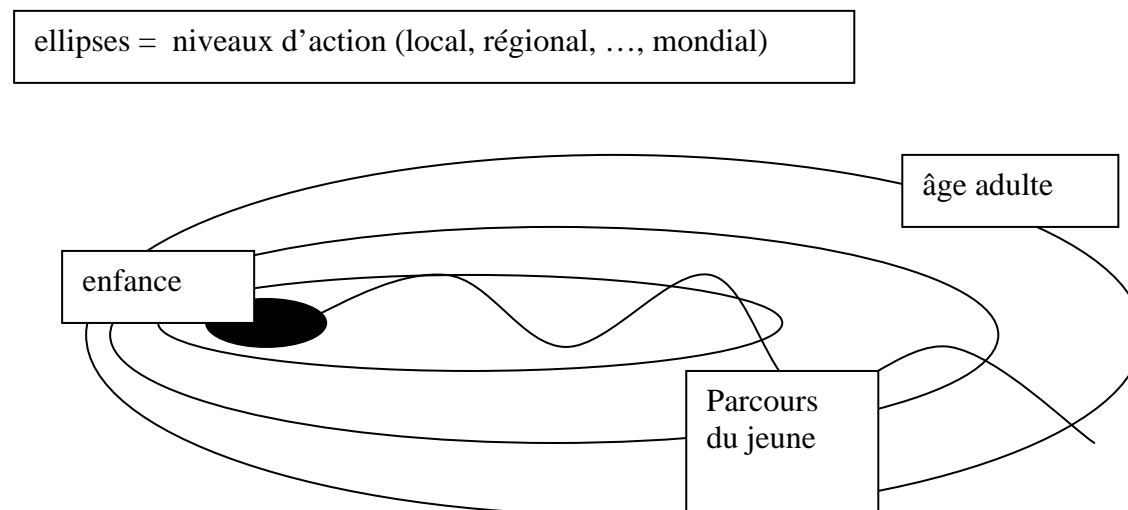
Le présent document de synthèse sur le bénévolat des jeunes regroupe des propositions et des mesures concrètes, que les acteurs politiques concernés sont invités à mettre en œuvre dans les prochaines années. Le présent document a été rédigé à l'initiative du Conseil Supérieur du Bénévolat et regroupe les idées issues d'échanges à plusieurs niveaux (groupe de travail « Participation des Jeunes » du Conseil Supérieur du Bénévolat, études du Ceps/Instead, Assises du Bénévolat, Forum des Jeunes de la Grande-Région, ...).

### À la conquête du monde

Être jeune, c'est grandir, c'est devenir adulte. L'adolescence est une phase très importante de la vie, c'est une période d'apprentissage. Le jeune traverse une phase mouvementée qui se fait en plusieurs étapes correspondant à l'élargissement de son horizon. Le jeune connaît un

*Dans le présent texte le terme « le jeune » vise le jeune de sexe masculin et féminin.*

élargissement progressif de son environnement : familial, local, régional, national et finalement européen et mondial. L'adolescent élargit progressivement son champ d'action et se fixe de nouveaux objectifs de plus en plus importants. Sur leur chemin vers l'âge adulte, les jeunes sont régulièrement confrontés à relever de nouveaux défis. Chaque réussite et/ou échec permet au jeune de se construire sa propre identité.



Avec l'élargissement de l'horizon s'élargit le champ d'action des jeunes respectivement leur engagement bénévole. Plus une personne est jeune (jeune adolescent), plus l'intérêt et le champ d'action sont concentrés sur le niveau local. Avec l'âge, l'intérêt et le champ d'action des jeunes s'étendent sur les niveaux supérieurs, plus complexes, plus abstraits, plus difficiles à pénétrer. Une politique de la jeunesse moderne doit prendre en compte ce fait et aider les jeunes dans leur épanouissement personnel y compris leurs activités bénévoles aux différents niveaux : locaux, régionaux, nationaux, européens et mondiaux.

Le bénévolat des jeunes est caractérisé par des changements fréquents en la personne des jeunes bénévoles. Passant d'étape en étape, à la recherche du niveau où les jeunes veulent s'engager, suite à leurs parcours individuels de vie privée et de formation (lycée, université, changement de domicile, fondation d'une famille), ils préfèrent des engagements bénévoles à court terme. Il s'en suit que la politique de la jeunesse devra mettre en place un cadre qui soutient des structures capables d'assurer une certaine continuité en ce qui concerne le travail bénévole des jeunes.

### **Sûr de soi, nouveau au monde**

Dans sa vie et par conséquent dans son action bénévole, le jeune sait très bien quel niveau il veut atteindre. Par nature l'être humain est curieux, il veut explorer et découvrir le monde, son monde. Cependant le jeune manque d'expériences et de connaissances pour se débrouiller seul dans l'espace d'action supérieur.

Le grand devoir de la politique de la jeunesse est donc d'assister les jeunes dans leurs parcours et de leur garantir un service conseil. La mission de la politique de la jeunesse est

une mission d'information, une mission de simplification par rapport aux structures bureaucratiques et de mise à disposition de locaux et d'espaces, de ressources financières et humaines, une mission d'assistance et de formation. Les jeunes connaissent les buts qu'ils veulent atteindre et disposent du savoir-faire nécessaire de s'organiser en bénévoles pour réaliser les projets qui correspondent à leurs idées. Les jeunes ont le désir et les idées pour construire leur identité, leur monde et leur avenir ; ce qui leur manque c'est l'espace, l'argent, la connaissance du niveau d'action supérieur et l'expérience de ce qu'une politique de la jeunesse se doit d'offrir comme services.

Les professionnels ont déjà et auront dans le futur encore plus d'importance quant au recrutement, au soutien, à la coordination et à la reconnaissance des bénévoles. C'est le rôle de la politique respectivement des structures existantes de reconnaître ces besoins et d'y préparer les structures existantes respectivement leurs professionnels.

**Dans ce contexte, en vue d'une autodétermination et d'une autonomie plus grande des jeunes, le Conseil Supérieur du Bénévolat avec l'appui d'organisations de jeunesse réclament:**

- **plus de moyens financiers pour des projets ponctuels**
- **un pool de professionnels soutenant les organisations de jeunes lors de la préparation et de la mise en oeuvre de projets ponctuels (notamment pour les petites organisations)**
- **d'avantage et de meilleures infrastructures (plus de locaux pour jeunes et plus de matériel pour leurs activités)**
- **une meilleure diffusion de l'information sur le bénévolat**
- **du soutien aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux existants et à ceux qui verront le jour dans le futur**
- **plus de ressources humaines professionnelles à des fins d'assistance des bénévoles: secrétariat, formation, ...**
- **plus de moyens pour garantir l'encadrement des bénévoles par des professionnels**
- **une amélioration de la formation de base et de la formation continue des professionnels notamment en ce qui concerne le travail avec des bénévoles**
- **une prise en charge à cent pour cent des formations pour bénévoles.**

## **Prisonnier d'un monde adulte qui n'est pas des siens**

L'adolescent se voit cependant encore confronté à deux autres problèmes de taille : le manque de mobilité, surtout en milieu rural, et le manque de pouvoir. La politique de la jeunesse est aussi dans l'obligation d'aider les jeunes à ce niveau.

La mobilité des jeunes est un défi important, non seulement pour la politique des transports et de l'aménagement du territoire, mais aussi pour la politique de la jeunesse. La politique de la jeunesse doit, dans ce contexte, être porte-parole du besoin de mobilité des jeunes. À cause d'un âge trop jeune ou d'une situation financière trop précaire, il est de fait et en pratique interdit à de nombreux jeunes d'atteindre le niveau supérieur, de passer du local au régional, du régional au national, etc. Et ceci, non seulement en ce qui concerne le bénévolat des jeunes. Ceci concerne leurs parcours professionnel ou de formation, leur accès à l'offre culturelle. Admettre que le jeune ne soit pas mobile est le faire prisonnier, lui voler son droit et sa chance d'aller à la conquête du monde.

L'adolescent sait ce qu'il veut, il veut construire son monde et son avenir. Il est cependant insuffisamment pris en considération par le monde des adultes qui le prive trop souvent de tout pouvoir politique et de décision. Sans droit de vote, sans tribune politique propre, les enfants respectivement les adolescents sont obligés d'accepter que d'autres décident pour eux, et dans le pire des cas, ruinent le monde et l'avenir qui ne sont pas les leurs, mais qui sont le monde et l'avenir des jeunes. Une politique de la jeunesse qui se respecte se doit d'accorder aux jeunes des tribunes politiques et des formes de participations réelles.

**Dans ce contexte, en vue d'une autodétermination et d'une autonomie plus grande des jeunes, le Conseil Supérieur du Bénévolat avec l'appui d'organisations de jeunesse réclament :**

- **un transport en commun fortement amélioré et des offres de transports en commun adaptés aux besoins des jeunes**
- **la mise en place de tribunes politiques et de formes de participation politiques de poids pour les jeunes et leurs organisations, afin que les jeunes ne soient plus exclus des décisions politiques qui se réfèrent à leur espace de vie et à leur avenir**
- **la promotion en milieu scolaire de la participation bénévole des jeunes à l'organisation de la vie scolaire (projets d'établissement, initiatives scolaires, ...).**

### **Au service de la collectivité dans une société du chacun pour soi**

Dans une société où l'individualisme domine de plus en plus, où de nombreux mécanismes éducatifs et économiques s'orientent au principe du « chacun pour soi et le meilleur gagne » ou « chacun pour soi que le perdant crève », le travail bénévole au service de la collectivité a l'existence difficile. La politique de la jeunesse actuelle a la mission de rendre le bénévolat de nouveau attractif pour les jeunes, elle doit poser le cadre pour que s'engager bénévolement redevienne plus attractif pour les jeunes.

**Dans ce contexte le Conseil Supérieur du Bénévolat avec l'appui d'organisations de jeunesse réclament de la politique de la jeunesse :**

- **l'abolition de tout ce qui fait entrave à un engagement bénévole**
- **l'intégration des organisations de jeunesse et du travail bénévole dans le milieu parascolaire suivant des critères transparents et fixés d'avance**
- **au sein du milieu scolaire la sensibilisation au travail bénévole et la promotion de la participation bénévole**
- **un cadre amélioré pour le congé associatif**
- **une meilleure reconnaissance du travail bénévole**
- **une meilleure protection du bénévole (assurance accident, responsabilité juridique, etc.)**
- **la reconnaissance du travail bénévole en tant qu'élément de formation professionnelle**
- **une représentation positive du bénévolat (image positive dans la société).**

### **Au service d'un monde meilleur**

Aux niveaux européen et mondial les politiques de la jeunesse bénévole doivent faire face à une demande accrue de travail bénévole des jeunes.

A une époque où les niveaux européen et mondial prennent de plus en plus d'influence, où la politique européenne détermine chaque jour davantage les politiques nationales, il est d'une nécessité fondamentale de coordonner les politiques de la jeunesse et du bénévolat des jeunes aux niveaux européen et mondial. A des problématiques internationales il faut des réponses internationales.

**Dans ce contexte le Conseil Supérieur du Bénévolat, avec l'appui d'organisations de jeunesse, réclament de la politique de jeunesse européenne et mondiale :**

- **une définition du bénévolat**
- **une approche coordonnée des politiques bénévoles**
- **un meilleur soutien du statut social du bénévole**
- **des travaux de recherche sur l'impact du bénévolat sur la société**
- **la promotion du bénévolat par l'Union Européenne et d'institutions semblables au niveau européen (Conseil de l'Europe) et mondial (ONU): support à la mise en réseaux de structures promouvant le bénévolat, partenariats, Journée mondiale du bénévolat**
- **la reconnaissance des connaissances acquises lors d'un travail bénévole**
- **la mise en place d'une éducation au niveau européen sur le travail bénévole**
- **la reconnaissance de l'éducation non-formelle**
- **l'abolition de tous les obstacles qu'un jeune bénévole puisse rencontrer lors d'une demande de travail bénévole dans un autre pays que son pays d'origine (voir problématique des visas)**
- **assez de ressources financières pour satisfaire la demande de jeunes bénévoles de participer à des programmes d'échange.**

### Textes récents sur le bénévolat des jeunes

- Analyse des réponses des Etats membres de l'Union européenne et des pays adhérents au questionnaire de la Commission sur les activités volontaires des jeunes / Document de la Commission (9636/04) , Bruxelles, 19 mai 2004.  
<http://www.snj.lu/10-dossiers/eu2005-lu/youth-event/documents/index.html>
- Déclaration finale de la Conférence européenne des jeunes sur l'engagement volontaire dans une Europe élargie (9659/1/04) /Conseil de l'Union européenne Bruxelles, 24 mai 2004.  
<http://www.snj.lu/10-dossiers/eu2005-lu/youth-event/documents/index.html>
- Résolution concernant les objectifs communs pour les activités volontaires des jeunes, Conseil de l'Union européenne, 2004 , version anglaise.  
<http://www.snj.lu/10-dossiers/eu2005-lu/youth-event/documents/index.html>
- Le bénévolat et le travail volontaire dans la Grande Région. Résultats du premier JugendForumJeunesse du 26 au 28 novembre 2004 à Welschbillig.  
Site [www.jugend-forum-jeunesse.net/](http://www.jugend-forum-jeunesse.net/)
- Jeunesse et Société. Deuxièmes Lignes directrices pour la politique de jeunesse. Ministère de la Famille et de l'Intégration, 2004.  
<http://www.snj.lu/12-publications/lignes-directrices-2004/index.html>
- The Declaration of Luxembourg. Declaration on the outcomes of the Youth Event hosted by the Luxembourg Presidency of the Council of the European Union and the Luxembourg National Youth Council, 24-26 April 2005.  
<http://www.snj.lu/10-dossiers/eu2005-lu/youth-event/results/index.html>
- Le bénévolat au Luxembourg, Commission luxembourgeoise "Justice et Paix", Luxembourg 2001.
- Die Jugend der Stadt Luxemburg, Lebenslagen, Wertorientierungen, Freizeitmuster und Probleme. Endbericht des CeSiJe im Rahmen des „Plan Communal Jeunesse“ der Stadt Luxemburg, Oktober 2004.  
Site: [www.cesije.lu](http://www.cesije.lu)
- Vivre au Luxembourg. Chroniques de l'enquête PSELL-3/2003. « Bénévolat, activités sportives et artistiques : des pratiques encore timides ». Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Économiques, N° 5 janvier 2005.  
<http://www.ceps.lu/ceps/publication.cfm>